



Meucon

16 SEPTEMBRE 2022



ATLAS DE LA  
BIODIVERSITÉ  
COMMUNALE

*Atlas de la Biodiversité Communale*  
Plan d'actions



# 1. Connaître et intégrer la biodiversité dans l'aménagement

## *Détail des fiches actions*

- 1.1. Poursuivre l'amélioration de la connaissance en impliquant les citoyens
- 1.2. Végétaliser les rues lors des aménagements
- 1.3. Préservation et pose de gîtes à faune sur les parcelles communales

## 1.1. Poursuivre l'amélioration de la connaissance en impliquant les citoyens

On ne peut protéger que ce que l'on connaît, il est donc nécessaire d'améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire. L'ABC a permis d'actualiser des connaissances anciennes et d'étudier des taxons encore peu connus. Mais l'amélioration de la connaissance reste une démarche à réaliser en continu, notamment par le biais de la plateforme participative du PNR. En outre, la plateforme est un outil de sensibilisation qui permet d'impliquer les citoyens.

Des avis de recherche (« Wanted ») sont également édités chaque mois par le PNR pour orienter les habitants vers la recherche de certaines espèces, complétée d'une courte description pour chacune sous forme de bande dessinée. La commune relaiera ces avis de recherche sur les réseaux d'informations communaux. Les BD pourront aussi être imprimées sous forme de posters et affichées sur les panneaux de la commune, à la médiathèque, dans les écoles... Les avis de recherche sont postés sur le site internet du PNR (<https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/>) et sur la page Facebook des ABC (<https://fr-fr.facebook.com/ABCGolfeduMorbihan>). Les BD des avis de recherche seront aussi éditées sous forme d'exposition par le PNR.

La commune pourra également communiquer sur la plateforme participative en tant que telle via ses réseaux de communication habituels (<https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh/>). Le relais des événements nationaux ou régionaux de comptage participatif pourra être réalisé de la même façon, comme par exemple le week-end national de comptage des oiseaux de jardin.

### Indicateurs

Nombre de publications

### Calendrier

En continu



### Mise en œuvre

- Diffusion de la plateforme participative sur les réseaux d'informations communaux : <https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh>
- Relais des espèces recherchées dans le cadre des « Wanted », diffusés sur le site internet du PNR dans l'onglet « Actualités » et la page Facebook Atlas de la Biodiversité Communale - PNR Golfe du Morbihan
- Relais des actions de comptage comme le comptage national des oiseaux de jardins
- Impression et affichage des BD « Wanted »

### Porteur de projet

Commune : Adjoint Environnement, Adjoint à la communication, Agent administratif dédié à la communication

### Partenaires :

Partenaires techniques : PNRGM

## 1.2. Végétaliser les rues lors des aménagements

La végétation en ville rend de nombreux services à l'Homme : la plantation d'arbres permet notamment de lutter contre les îlots de chaleur, de filtrer les polluants et particules fines et la séquestration du CO2. Par ailleurs, cette végétation peut abriter une faune variée et jouer le rôle de corridor écologique en milieu urbain.

Les plantations se font au sol ou à défaut en bac et la végétalisation est pensée lors de chaque aménagement.

Par exemple, une zone a été conservée par la commune le long d'un lotissement en construction pour permettre à la commune de planter et entretenir une haie.

Pour protéger les haies et les zones naturelles, la commune travaille également à des protections réglementaires au travers du Plan Local d'Urbanisme et des Orientations d'Aménagements et de Programmation. Une réflexion est menée sur les aménagements de lotissements, afin de préserver au maximum la biodiversité.



### Indicateurs

Photos avant/après

### Calendrier

Suivant la réalisation des projets

### Mise en œuvre

- Aménagement de la partie Sud du Bourg
- Aménagements rue de la Lande
- Mise en place de grands pots de fleurs
- Travail sur le PLU et les AOP
- Négociation avec les aménageurs

### Porteur de projet

Commune : services techniques

### Partenaires :

Partenaires techniques : Paysagiste – Cabinet d'études - Aménageurs



## 1.3. Préservation et pose de gîtes à faune sur les parcelles communales

La fragmentation et la diminution des espaces naturels causées par l'urbanisation implique la diminution des lieux de vie pour la faune. L'installation de gîtes à faune en ville peut donc permettre son installation dans les zones urbanisées.

Plusieurs animaux peuvent être concernés : oiseaux, chauves-souris, hérissons, insectes... et chaque gîte est adapté pour une espèce en particulier.

L'installation de nichoirs à oiseaux et chauves-souris peut être facilitée par l'aide de la Ligue de protection des Oiseaux. Leur construction et installation peut faire l'objet d'animations pour les habitants. Ils pourront ensuite être posés sur les bâtiments communaux ou chez les particuliers volontaires. Pour les propriétaires réticents, des dispositifs antisalissure peuvent être posés sous les nids pour éviter les déjections sous les façades. Ces actions seront relayées sur les réseaux d'informations de la commune.

Pour rappel, hirondelles et martinets (entre autres) sont deux espèces protégées : la destruction ou l'enlèvement de leurs nids est donc un délit donc la peine encourue est d'un an d'emprisonnement et 15000€ d'amende.

**Santé :** La faune, notamment les oiseaux et chauve-souris permettent la régulation des écosystèmes des villes par la prédation des ravageurs (rongeurs, insectes...) dont les moustiques tigres limitant ainsi le risque de transmission de maladies infectieuses. Une seule chauve-souris peut par exemple chasser 3000 moustiques en une seule nuit.



### Indicateurs

Nombre de réalisations

### Calendrier

2023

### Mise en œuvre

- Réalisation d'hôtels à insectes par le centre de loisirs
- Prévoir des habitats pour les hérissons (dans le jardin pédagogique)
- Projet avec la LPO pour l'installation de nids et nichoirs à oiseaux, animations
- Réflexion sur implantation de ruches sur terrains communaux
- Atelier piégeage de frelons (animation par les référents frelons 1 fois/an)
- Référents piégeurs pour le frelon asiatique

### Porteur de projet

Commune

### Partenaires :

Partenaires techniques : PNRGM, LPO, GMVA

## 2. Maintenir et restaurer les espaces naturels et la biodiversité locale

### *Détail des fiches actions*

- 2.1. Poursuivre la gestion différenciée sur les espaces publics et le ZéroPhyto
- 2.2. Veille foncière et gestion des boisements et landes au nord de la commune
- 2.3. Maintien et restauration du bocage



## 2.1. Poursuivre la gestion différenciée sur les espaces publics et le ZéroPhyto

La gestion différenciée vise à adapter les pratiques de gestion aux spécificités de chaque espace en adaptant ses pratiques, notamment d'entretien. Elle permet de favoriser la biodiversité sur ces espaces, par exemple en diversifiant les milieux ou en supprimant l'utilisation des pesticides, et d'en réduire les coûts et le temps de gestion en tenant compte des usages. En effet, lorsqu'ils sont moins perturbés par l'action de l'Homme, ces espaces peuvent permettre aux espèces végétales de se développer plus naturellement et servir d'abris, de ressource alimentaire et de zone de reproduction pour la faune.

Sur la commune, la fauche tardive est déjà mise en place sur certaines zones, par exemple autour du Triskell. Cette pratique est à mettre en place de façon plus systématique, mais nécessite une sensibilisation accrue de la part de la commune pour que cela ne soit pas considéré comme de la négligence. Des panneaux de sensibilisation sur ces questions ont été conçus par le PNR : ils sont disponibles et prêts à imprimer sur simple demande (l'impression et l'installation restent à la charge de la commune). Des informations peuvent aussi être relayées dans le bulletin municipal.

L'éco-pâturage, qui consiste à faire pâturer les espaces plutôt que de les faucher ou les débroussailler, a aussi été mis en place sur des parcelles communales, pâturées par des moutons.

Le passage à une gestion mécanique du cimetière est en cours, permettant ainsi la suppression de l'usage de produits phytosanitaires.

Enfin, lors de plantations, la commune tend à favoriser le semis de plantes mellifères plus favorables aux pollinisateurs.

**Santé :** Suppression de l'impact des produits phytosanitaires sur la santé humaine pour les agents et les habitants. Cela favorisera également les pollinisateurs, auxiliaires direct des cultures et donc de notre alimentation. La protection de la ressource en eau en résulte.

### Indicateurs

Surfaces concernées par la gestion différenciée

### Calendrier

2-3 ans pour le cimetière

2023 pour les plantes mellifères

### Mise en œuvre

- Passage en 0 phyto du cimetière, entretien mécanique, révégétalisation
- Maintenir l'éco pâturage sur les parcelles communales
- Déterminer des zones de semis de plantes mellifères
- Opération argent de poche (16-18 ans) pour l'aide au désherbage manuel
- Favoriser la pratique de fauche tardive auprès des services techniques et communiquer sur le sujet

### Porteur de projet

Commune

### Partenaires :

Partenaires techniques : CAUE, PNRGM, Prestataire pour les moutons

## 2.2. Veille foncière et gestion des boisements et landes au nord de la commune

Les landes sont des milieux remarquables qui se raréfient sur le territoire, par manque de mesure de gestion (déprise agricole) mais aussi à cause de la destruction (enrésinement et gestion sylvicole, mise en culture) ou de la dégradation de ces habitats (drainage, eutrophisation, baisse du niveau des nappes phréatiques, incendies). Elles sont à préserver car elles accueillent une faune et une flore qui leur est spécifique et qui présentent donc une grande sensibilité, notamment les invertébrés, arachnides, mammifères et oiseaux.

Les boisements et anciennes landes du nord de la commune seraient des terrains particulièrement intéressants pour faire revenir des landes sur la commune, par exemple après la coupe des pins. Une veille foncière sur ces terrains sera à réaliser par la commune.

Le PNR pourra apporter une aide technique sur la restauration et la gestion des landes à proprement parler, car celles-ci tendent naturellement à devenir des forêts. La repousse des pins est à surveiller et des débroussaillages sont nécessaires régulièrement. L'intérêt de cette gestion sera à confirmer dans le PLU.

### Indicateurs

Surfaces acquises  
Surfaces de landes

### Calendrier

En continu

### Mise en œuvre

- Acquisitions foncières en fonction des opportunités (périmètre des sources)
- Vigilance sur la repousse des pins après coupe rase
- Restauration et gestion des landes sur les terrains acquis

### Porteur de projet

Commune

### Partenaires :

Partenaires techniques : DDTM, PNRGM



## 2.3. Maintien et restauration du bocage

Dans le cadre de la préservation de la qualité de l'eau, le bocage a été très vite identifié comme un levier permettant sa préservation et son amélioration. Ce constat a débouché d'abord au travers des lois Grenelle, puis au travers de ses déclinaisons (notamment SDAGE) sur un impératif réglementaire et fonctionnel. Au travers de la France et plus spécifiquement en Bretagne, des programmes ont vu le jour afin de reconstituer ce patrimoine.

Certaines données qualitatives sont directement identifiables lors de la numérisation tel que l'usage de la parcelle amont – aval, l'orientation du linéaire par rapport à la pente, ou les connexions avec d'autres éléments des trames boisées et bocagères.

La haie assure par ailleurs de nombreuses fonctions favorables à l'environnement : son rôle de régulateur microclimatique permet de limiter les extrêmes de température sur les cultures et pâtures, son rôle paysager améliore le cadre de vie, et son rôle hydraulique de retenue des sols en cas de pluies permet de limiter les crues et les pollutions. Elle constitue un lieu de vie pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes, source de nourriture, et un axe de déplacement pour les mammifères, amphibiens, reptiles... Il est donc essentiel de préserver le bocage.

Le classement des haies dans le PLU permettra leur protection réglementaire. Il est également nécessaire de sensibiliser les citoyens à l'intérêt des haies domestiques, aux périodes de taille et aux essences à planter.

**Santé :** le bocage permet la régulation des inondations, la lutte contre les îlots de chaleur, la séquestration du CO2 et la filtration des polluants et des particules fines.

### Indicateurs

Linéaire de haies

### Calendrier

En continu

### Mise en œuvre

- Etude en cours GMVA sur les connaissances des aléas de débordement de cours d'eau
- OAP Zac Rue François Guyodo : pas de réseau pluvial enterré, corridor écologique, orientation de la voirie et des logements par rapport à la pente
- Sensibilisation sur l'intérêt de conserver les haies domestiques (prévoir article dans Meucon Journal) et leur entretien
- Etablir une liste d'essences à planter
- Identifier les murets d'intérêt patrimonial
- Protection réglementaire des haies dans le PLU

### Porteur de projet

Commune

### Partenaires :

Partenaires techniques : PNRGM, GMVA

## 3. Mobiliser les acteurs et concilier biodiversité et activités locales

### *Détail des fiches actions*

- 3.1. Poursuivre la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires
- 3.2. Réduire la pollution lumineuse et préserver la trame noire
- 3.3. Gestion des sentiers pédestres et des chemins creux
- 3.4. Poursuivre les matinées environnement



## 3.1. Poursuivre la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires

La sensibilisation, l'information et l'éducation est une condition essentielle pour que le public soit motivé et concerné par la biodiversité. Ces actions permettent de proposer des temps de pédagogie et d'échanges en direct avec les convaincus et les curieux, des publics ciblés, et de présenter l'importance de la biodiversité aux acteurs du territoire. Le format peut varier afin de s'adapter au public et au contexte.

Des animations peuvent être prévues, réalisées soit par le PNR soit par des structures spécialisées dans l'animation nature.

Le jardin pédagogique est en cours : des fruitiers ont été plantés, la taille des arbres pourra être faite sous forme d'animation grand public dans quelques années. D'autres animations seront aussi organisées dans ce jardin/verger pédagogique, par exemple pour sensibiliser sur la biodiversité des jardins.

Un sentier botanique sur la reconnaissance des essences d'arbres communs et leurs différents usages est en cours de réalisation par le PNR et sera installé le long du chemin Roland Mahé.

Le PNR dispose par ailleurs de nombreuses expositions de sensibilisation, qui sont mises gratuitement à disposition des communes sur simple demande. Pour connaître le thème des expositions et leurs disponibilités, il suffit de contacter le standard du PNR. Des panneaux routiers de sensibilisation sont également disponibles (« Biodiversité, levez-le pied ! »).

### Indicateurs

Nombre d'animations réalisées  
Fréquentation du sentier Roland Mahé et du jardin pédagogique

### Calendrier

2022-2023

### Mise en œuvre

- Installation des panneaux du sentier de reconnaissance des arbres, inauguration
- Poursuite des jardins et verger pédagogiques le long du chemin Roland Mahé. Des animations diverses seront proposées dans ce lieu en lien avec le centre de loisirs notamment.
- Installation d'une station météo pour informer les jardiniers amateurs
- Organisation de trocs de plantes et d'ateliers
- Organisation d'animations
- Installation d'expositions

### Porteur de projet

Commune, PNRGM, Centre de loisirs

### Partenaires :

Partenaires techniques : PNRGM, Services techniques



## 3.2. Réduire la pollution lumineuse et préserver la trame noire

L'éclairage nocturne, public ou privé, engendre une perte d'habitats naturels, une fragmentation accrue et une mortalité directe pour les espèces vivant la nuit. A l'instar de la trame verte et bleue (TVB), conçue essentiellement pour les espèces diurnes, il est désormais nécessaire de préserver et de remettre en bon état les continuités écologiques nocturnes, dans un contexte de pollution lumineuse en constante progression.

Les lampadaires « boules » ont déjà été remplacés par des lampadaires « casquettes » par Morbihan énergie, afin de limiter la lumière diffuse. La commune pourra aussi les solliciter pour réduire la durée d'éclairage. Pour accompagner les communes sur ce point, deux guides seront édités par le PNR en 2022.

Une exposition du PNR est également disponible et des animations de sensibilisation des habitants peuvent être réalisées.

**Santé :** la réduction de l'éclairage nocturne permet la limitation des perturbations des rythmes chrono biologiques et leurs impacts sur la santé tels que des troubles du sommeil, de la fatigue, du stress...

### Indicateurs

Nombre d'ampoules changées

### Calendrier

En continu

### Mise en œuvre

- Faire évoluer la programmation de l'éclairage public : réduction du temps d'éclairage, programmer en fonction des quartiers et/ou des saisons
- Informer les habitants de la commune sur l'intérêt de réduire la pollution lumineuse
- Sensibiliser les entreprises privées des zones d'activités à la réglementation de l'éclairage de nuit
- Installer des ampoules Leds à couleurs chaudes
- Plan pluriannuel pour le remplacement des lanternes par de la Led
- Décorations de Noel en Led

### Porteur de projet

Commune

### Partenaires :

Partenaires techniques : Morbihan Energie, PNRGM

### 3.3. Gestion des sentiers pédestres

De nombreux sentiers quadrillent Meucon, et sont le support de la découverte de la biodiversité et des espaces naturels de la commune. Reliant les communes limitrophes, notamment Plescop et Grand-Champs, les sentiers favorisent les déplacements doux et ainsi la réduction de la pollution. L'objectif est maintenant d'aménager de nouveaux chemins pour pouvoir faire le tour de la commune par les sentiers.

Des habitants pratiquant la marche ou le VTT sont référents pour les études des cheminements sur la commune et la création de nouveaux sentiers.

Des saisonniers sont employés chaque année pour l'entretien annuel des sentiers, et les chemins creux sont fauchés mi-juin. Pour être davantage favorable à la biodiversité, la fauche pourrait être plutôt réalisée en juillet.

#### Indicateurs

Linéaire de sentier  
Fréquentation  
Retours des référents

#### Calendrier

En continu

#### Mise en œuvre

- Entretien annuel par les emplois saisonniers
- Travail avec le département pour l'entretien des chemins de Grandes Randonnées
- Continuer le développement des sentiers de la commune en partenariat avec les référents
- Intégration de liaisons douces dans les nouveaux projets d'aménagement

#### Porteur de projet

Commune

#### Partenaires :

Partenaires techniques : Département, Référents communaux, Aménageurs

## 3.4. Poursuivre les matinées environnement

Les matinées environnement sont organisées par la commune au moins deux fois par an. Ce sont des actions, des chantiers, réalisés par un groupe d'élus et d'habitants bénévoles. Elles permettent de rassembler les meuconais autour de la valorisation de leur commune et la protection de l'environnement.

Elles ont par exemple été l'occasion d'aménager une parcelle pour y installer des moutons en éco pâturage, d'aménager un chemin, de restaurer la fontaine de Cadual, ou encore de ramasser des déchets à différents endroits. Les ramassages seront d'ailleurs organisés une fois par an.

Les matinées environnement pourront être à l'avenir l'occasion d'entretenir les landes (cf action 2.2).

Le matériel nécessaire est fourni par les services techniques ou les agriculteurs.

### Indicateurs

Nombre de matinées réalisées par an

Nombre de participants

### Calendrier

Chaque année



### Mise en œuvre

- Entretien de parcelles, bâtiments
- Poursuivre les ramassages de déchets
- Plan d'actions à l'année, validé avec les bénévoles
- Prêt de matériel par les services techniques et agriculteurs

### Porteur de projet

Commune

### Partenaires :

Partenaires techniques : Services techniques, bénévoles:



## FINANCEURS DU PROJET



## PARTENAIRE TECHNIQUES



Rédaction et cartographie :

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan : Alexandre Crochu, Annaëlle Mézac, Bastien Moisan, David Lédan, Laurette Cervera, Maxime Le Roy, Marion Neymeyer, Xavier Blondel et Marion Rahuel

Mairie de Meurcon : Martine Mousset et Jacques Le Métayer



**Parc naturel régional du Golfe du Morbihan**  
8 boulevard des îles - CS 50213 - 56006 Vannes cedex  
02 97 62 03 03 - [contact@golfe-morbihan.bzh](mailto:contact@golfe-morbihan.bzh)  
[www.parc-golfe-morbihan.bzh](http://www.parc-golfe-morbihan.bzh)